LES CAHIERS DE

# documentation socialiste

# POUR UNE AUTRE AGRICULTURE AVEC LES SOCIALISTES

Club Socialiste du Livre

Fondation Jean-Jaurès

N° 2 Avril 1981

# Pour une autre agriculture avec les Socialistes

## SOMMAIRE


– La situation . . . . . 5

– Les causes de cette situation . . . . . 8

– Les objectifs d'une politique agricole socialiste 15

– Les voies et les moyens . . . . . 20




Coll. Fondation Jean-Jaurès

Coll. Fondation Jean-Jaurès

# *La situation*

## Les agriculteurs

Les agriculteurs sont inquiets. Leur revenu réel a diminué de 13 % environ depuis 7 ans. En 1980, malgré de bonnes récoltes, il a chuté de plus de 6 %. Pour faire oublier cette dégradation, le Gouvernement distribue actuellement 160 000 centimes par électeur agricole.

Quel secteur de notre Economie supporterait une pareille évolution ?

Les agriculteurs sont de moins en moins nombreux à l'accepter : les uns partent, les autres ne remplacent pas leurs parents. A 35 ans, 1 agriculteur sur 2 est célibataire, contre 1 Français sur 5. Depuis 20 ans, plus de la moitié des exploitations a disparu. Depuis que Valéry Giscard d'Estaing s'est fixé comme objectif la stabilisation de la population rurale, près de 200 000 actifs ont quitté la terre. Est-il un signe plus éloquent de la dégradation de la situation ? Où est la parité avec les autres secteurs de la Nation ? Quelle est la profession qui accepterait silencieusement de perdre 160 emplois par jour ouvrable ?

Mais cette situation ne présente pas partout la même gravité. Elle varie avec les surfaces d'exploitation, et les 900 000 exploitants qui cultivent moins de 50 ha ont d'autres soucis que les quelques milliers qui ont plus de 200 ha. Elle varie aussi avec les productions, et il existe, heureusement, des producteurs dont le revenu n'a pas baissé, cette année, de 35 %, comme c'est le cas des éleveurs de porcs. Elle varie avec les régions puisque l'écart de revenu moyen entre les départements dépasse 8 (Marne - Ardèche). Globalement, c'est en agriculture que les différences de revenus sont les plus grandes dans le pays. Dans les statistiques, un « gros » et un « petit » font 2 « moyens ». Mais la réalité est bien différente ; dans certaines régions, 80 % des agriculteurs ne disposent pas du S.M.I.C.

Les salariés des exploitations agricoles sont parmi les plus défavorisés des Français : les 2/3 d'entre eux n'ont pas d'emploi permanent. En 1977, 1 permanent sur 5 ne percevait pas le SMIC. Malgré la qualification d'un nombre croissant d'entre eux, la **moyenne** de leurs salaires ne dépassait le SMIC que de 17 %. Il n'est donc pas surprenant qu'ils quittent la terre deux fois plus vite que l'ensemble des actifs agricoles. Il n'a fallu que 17 ans pour que la moitié d'entre eux ait abandonné leur métier.

Cette vision de la situation des agriculteurs est parfois qualifiée de « misérabiliste » par certains technocrates. C'est pourtant M. Cormoreche, giscardien agricole, qui reconnaissait, en 1979 « ...Ces reculs mettent en évidence une situation profondément dégradée, car ils interviennent en dépit d'une diminution importante chaque année du nombre d'exploitations et malgré le versement, certaines années, d'aides directes ».

Mais, nous dit-on, si les agriculteurs connaissent des difficultés, l'agriculture est en pleine expansion.

Parlons-en :

## L'agriculture

L'agriculture a brillamment rempli la mission qui lui avait été confiée aux lendemains de la Guerre. Depuis les vingt dernières années la production a été accrue globalement de plus de 70 %, malgré une population active diminuée de moitié. La productivité du travail agricole s'est accrue (6,2 % par an) plus que la moyenne nationale (5,6 %). En 1950, chaque agriculteur nourrissait 7 personnes ; aujourd'hui, il en nourrit 25. En 1971, les exportations agricoles ont commencé à dépasser les importations ; en 1980, le solde du commerce extérieur a atteint 16 milliards de francs, et les discours officiels ne cessent d'évoquer les promesses fabuleuses du « Pétrole vert ».

Mais cette vision est optimiste. On oublie le déficit de 4 milliards en 1977 ; il n'est pourtant pas si loin. On néglige, dans ce calcul, le déficit de la « filière bois », qui ne cesse de se dégrader et qui dépasse 10 milliards en 1980. On ne comptabilise pas enfin les importations croissantes d'énergie et de matières premières, qui sont de plus en plus consommées par le type d'agriculture qui a été développé depuis 30 ans. Par exemple, le bilan import-export de l'industrie du machinisme agricole est déficitaire pour 1 milliard en 1980.

En outre, l'agriculture est devenue fragile et très vulnérable :

— **par ses approvisionnements,** qui dépendent de l'étranger en quantités croissantes. Rappelons-nous l'embargo du soja en 1973, qui aurait pu décapiter l'élevage porcin et avicole de l'Europe. Malgré les imprécations de G. Pompidou à cette epoque, la quantité de tourteaux importés est passée, entre 1973 et 1979, de 2,4 millions de tonnes à 4,1 millions de tonnes. Songeons que l'agriculture consomme 12 MT de pétrole et que les industries agricoles

et alimentaires en utilisent 9 MT ; le renchérissement du pétrole et, en cas de crise, sa pénurie, font peser une menace inacceptable sur notre production alimentaire ;

— **par les prix de ses fournitures,** françaises et étrangères, qui connaissent une belle envolée depuis qu'ils ont été libérés par la politique libérale de M. Giscard d'Estaing ;

— **par les prix de vente** de ses produits aux firmes agro-alimentaires, dont le souci constant est de payer le moins cher possible, dont le rêve obstiné est de s'approvisionner sur les marchés mondiaux, et qui contraignent certaines coopératives elles-mêmes à jouer le même jeu.

Enfin, cette agriculture « moderne » doit souvent ses résultats à l'emploi de méthodes et de substances qui comportent des risques : l'érosion des sols, la contamination des nappes phréatiques par les engrais, l'introduction de « drogues » dans les aliments végétaux et animaux, alarment le public. Sans aller jusqu'à l'obsession du naturel, la conjonction du coût de ces pratiques et des inconvénients qu'elles comportent pour la qualité de la vie, conduit à les remettre en cause dans ce qu'elles ont d'excessif.

On doit donc tempérer la vision euphorique de cette agriculture de « conquête ». Mais on doit constater qu'elle assure globalement la sécurité alimentaire des Français, qu'elle pèse moins dans la balance des comptes, qu'elle se développe malgré le climat de stagnation économique, et qu'elle a fourni des hommes et des femmes aux autres activités de la Nation.

Expansion de l'agriculture d'une part ; inquiétude et parfois misère des agriculteurs d'autre part. Telle est la situation actuelle.

Libre à nos gouvernants et à leurs protégés de ne s'intéresser qu'à l'agriculture et de n'évoquer que ses « succès ». Le Parti Socialiste s'intéresse avant tout aux hommes, à leurs difficultés comme à leurs espérances, sans négliger, bien entendu, l'économie, qui est un moyen, mais ne saurait être un but.

Voilà nos différences ; c'est là que se situe le choix politique des citoyens.

# *Les causes de cette situation*

## La politique agricole française

La politique agricole reposait en principe sur des exploitations familiales, qui devaient atteindre la parité de revenu avec les autres secteurs, grâce à leur modernisation et leur intégration dans les échanges commerciaux intérieurs et internationaux. Mais sous les déclarations attendries en faveur de « l'exploitation familiale à responsabilité personnelle », perçait une véritable religion du libéralisme et de la concurrence. C'est ainsi qu'en 1969, le Ministère de l'Agriculture publiait un rapport préconisant de « mettre en réserve 7 à 8 millions d'Ha », de mettre en œuvre un « moindre soutien des prix » et de « convertir » des agriculteurs à d'autres activités.

Pour parvenir à ce résultat, on a commencé à éliminer ceux qui, de toute évidence, ne pouvaient supporter cette évolution. Les plus âgés ont pu bénéficier de l'I.V.D. Son montant était déjà modeste au départ ; il est devenu dérisoire. Mais les bénéficiaires sont partis : c'est par eux qu'a commencé le « dégraissage » des effectifs agricoles. Il ne s'arrêta pas là !

Il fallait ensuite promouvoir ceux qui décidèrent de rester. Le sursaut de ces petits agriculteurs a été une caractéristique de l'évolution du monde agricole pendant les années 50 et 60. Qu'en est-il aujourd'hui de leur combat ? Que peuvent-ils dire, en appliquant à leur propre histoire le précepte de certains d'entre eux : « voir, juger, agir » ?

Le type d'agriculture auquel ils ont été contraints les a conduits à se moderniser et à s'équiper. Au départ, le tracteur a été le noyau de ce changement. Le nombre a été multiplié par 30 ; la puissance s'est accrue ; le parc des moissonneuses-batteuses a été multiplié par 1 000. Les bâtiments d'élevage ont entraîné des dépenses d'investissement.

Pour utiliser à plein ces machines, il a fallu plus de terres. Leur prix s'est élevé très vite. Les locations sont devenues plus onéreuses. Chacun a cherché à s'agrandir. Mais les plus riches partaient favoris, d'autant que la loi sur les cumuls est devenue une « véritable passoire ». Le C.N.J.A. regrette que l'installation des jeunes soit pénalisée au profit de l'agrandissement. Les 5 000 plus grosses exploitations ont pu ainsi acquérir 100 000 ha de plus, ce qui aurait permis d'installer plusieurs milliers de jeunes. En 1979, par exemple, on a dépensé 11 milliards pour acheter des terres, contre seulement 1 milliard en 1959. Rompant avec la tradition, on a dû emprunter : actuellement, les dettes de l'agriculture dépassent 90 % de la valeur de la production d'une année entière, les seuls **intérêts** de ces emprunts représentent près de 10 milliards chaque année, auxquels s'ajoute le remboursement du capital. Pour y faire face, il a fallu produire plus, acheter plus d'engrais, de carburants, de produits phytosanitaires, d'aliments composés, faire des journées plus longues et remplacer la fatigue physique d'autrefois par la tension nerveuse. Une course sans fin s'est engagée : pour rembourser, il faut produire plus ; pour produire plus, il faut dépenser davantage et emprunter. En 1973, pour produire 100 F, l'agriculteur dépensait 34 F d'achats divers ; sept ans après il doit dépenser 44 F.

C'est une véritable fuite en avant dans laquelle les jeunes — et moins jeunes — agriculteurs ont été engagés ; ils n'en voient pas la fin. Pour ceux qui arrivent en fin de carrière, qui ont pu payer leurs dettes et sortent de décennies de privation, c'est une autre inquiétude qui commence, car le fils ou la fille qui prend la suite va devoir payer des soultes à ses frères et sœurs qui quittent la maison : chaque année 6 milliards partent de la terre pour aller à d'autres activités.

Les Socialistes avaient dénoncé, à l'époque, les dangers de cette marche forcenée vers la productivité à tout prix, qui chassait des agriculteurs de la terre sans même faire bénéficier ceux qui restaient, de revenus décents et d'une durée de travail raisonnable. Dans l'expansion sauvage qui dominait à l'époque, ce cri d'alarme suscitait l'ironie des « managers ». « C'est la rançon du progrès », disait-on ; les dettes seraient bientôt payées, et les « nouveaux paysans » désormais prospères pourraient enfin vivre.

Les conséquences de la politique agricole et la crise économique qui s'est aggravée depuis 7 ans, ont donné, hélas, toute leur valeur à nos craintes et à nos avertissements. Cette agriculture « moderne » s'est trouvée laminée : d'une part, les charges s'accroissaient, d'autant plus que les prix industriels se trouvaient libérés ; d'autre part, l'actualisation des recettes était bridée par le gouvernement, qui croyait trouver là un moyen de lutte contre l'inflation.

Le résultat est clair. En 7 ans, les prix agricoles ont augmenté globalement de 59 % ; les prix des fournitures à l'agriculture ont augmenté de 108 %. **Le choix a été fait : libéralisme pour les uns, sobriété pour les autres.**

Nous sommes loin de l'indexation des prix agricoles, décidée par un gouvernement de gauche en 1957, et à laquelle il fut mis fin par le pouvoir gaulliste.

## L'alibi communautaire

« C'est la faute à Bruxelles ». L'alibi est commode mais beaucoup de décisions relèvent directement du Gouvernement. Mais il n'est pas d'exemple que lorsqu'un gouvernement a la ferme volonté politique d'imposer son point de vue, il ne l'emporte pas. Le Premier Ministre britannique a obtenu complète satisfaction, récemment, pour le marché du mouton et pour la contribution britannique au budget communautaire. A nos dépens. En 1968, pendant les « événements », le gouvernement français a obtenu le prix du lait qu'il demandait pour les besoins de sa politique intérieure.

Nous disons que le gouvernement français ne se bat pas comme il le devrait en faveur du réajustement des prix agricoles à Bruxelles. Actuellement, chacun reconnaît qu'il faudrait 15 % en 1981 pour maintenir simplement le mauvais revenu de 1980. Or déjà, le gouvernement français annonce qu'il se satisferait de 10-12 %. Bon départ avant la bataille !

Dans le passé, l'affaire des montants compensatoires constitue une bonne illustration de sa sollicitude pour les agriculteurs.

C'était en août 1969. Le Franc fut dévalué de 11 % ; le prix des produits agricoles, étant exprimé en Unités de Comptes Européennes, aurait donc dû être accru de 11 % en francs pour que leur prix européen soit maintenu. **Le Gouvernement français demanda et obtint à Bruxelles,** que les prix agricoles français **restent au même niveau exprimés en francs,** c'est-à-dire soient diminués de 11 % en U.C.E. Et pour rassurer nos partenaires qui craignaient la concurrence de prix si bas sur les marchés extérieurs, le gouvernement français proposa une sorte **de taxe à l'exportation** des produits agricoles français, assortie **de subventions à l'importation** en France des produits agricoles étrangers : c'étaient **les montants compensatoires monétaires.** Il a fallu 11 ans pour que le gouvernement français accepte d'y renoncer et d'appliquer totalement, en France, les prix européens, plus avantageux. Le Ministre des Finances qui eut cette idée géniale était M. Giscard d'Estaing.

Idée géniale, certes oui, pour les autres ; car lors de la réévaluation du Mark et de la Livre, les gouvernements allemand et britannique ont demandé l'application de cette règle, mais en sens inverse ; les prix agricoles allemands et britanniques sont restés au même montant en monnaies nationales réévaluées. Ils ont donc été en fait augmentés en UCE. Pour permettre les exportations rendues difficiles, **ils bénéficient** de MCM et pour éviter que nos prix ne leur fassent concurrence, **nos produits subissent** des MCM quand nous exportons dans ces pays. En 1979, lors de la création du système monétaire européen, il fut annoncé la fin des MCM. Nous les subissons encore.

Grâce à cette idée géniale, les Allemands exportent maintenant aisément des fromages en France !

## Le dévoiement de la politique agricole commune

Est-ce à dire que les autorités communautaires (le Conseil des Ministres et les Commissaires) ne portent pas, elles aussi, des responsabilités dans cette situation ?

Certes non. Nous sommes loin des principes de la politique agricole dont le gouvernement français de l'époque avait fait la condition pour entrer dans la C.E.E. Cette politique devait assurer une expansion harmonieuse de l'agriculture, l'amélioration du revenu des agriculteurs, la sécurité alimentaire des populations ; elle devait réduire les inégalités entre les régions.

Très vite, on retrouva à Bruxelles, la vision de l'agriculture marquée par le « libéralisme » et le souci de rentabilité à courte vue que nous dénonçons en France. On garde en mémoire les conclusions du rapport Mansholt.

Bien plus récemment (décembre 1980), la Direction Générale de l'Agriculture de la Commission publiait un document où on lit « ...que les exploitations se concentrent de plus en plus n'est pas en soi surprenant dans une économie de marché. Il n'existe aucune raison valable pour que la production agricole n'évolue pas, comme la production industrielle, vers des types d'exploitations permettant une rationalité économique plus grande, une meilleure allocation de ressources, enfin des économies d'échelle ».

Pouvons-nous passer sous silence que ce Directeur Général de l'Agriculture fut le conseiller agricole de M. Giscard d'Estaing pendant sa campagne électorale en 1974 ?

Les instances européennes ont concentré leur attention sur le prix de quelques produits agricoles, autour desquels tournent presque tous les débats de la politique agricole commune. Ils se limitent aux mêmes préoccupations, alors qu'en vingt ans le monde a changé

Ainsi, certaines productions seulement ont bénéficié de prix et de débouchés garantis. Les producteurs s'y orientent, la production s'accroît. Les excédents qui surgissent coûtent cher quand on les exporte, quand on les stocke, quand on les dénature, ou quand on les détruit. En outre, ce système contribue à accroître les inégalités, car les prix garantis sont les mêmes pour tous : ce sont des prix bâtards, insuffisants pour les petits producteurs, parfois confortables pour les plus gros.

D'autres productions ne bénéficient pas de la préférence communautaire. Elles sont délaissées, deviennent déficitaires, ce qui entraîne une situation de dépendance (soja, viandes, huiles, tabac, bois...) et alourdit la balance des comptes. On tente de sauver les quelques producteurs qui subsistent, par des aides directes souvent insuffisantes. En 1974, M. Giscard d'Estaing avait annoncé des réglements pour les pommes de terre, les produits des D.O.M., les protéines végétales : on les attend encore.

Mais bien d'autres situations sont nées de ces incohérences. Par exemple les fruits, les légumes et le lait. Prenons ce dernier exemple :

Ce fut d'abord la production refuge des petites exploitations de certaines régions, qui trouvaient là un moyen de compenser l'exiguité de leurs terres. La production s'accrut également près des grands ports du Nord de l'Europe, où l'on peut profiter d'aliments importés librement, à des prix très bas. On importe ainsi du soja et du manioc, pour faire du lait excédentaire ; on le sèche avec du pétrole importé ; puis on brade du beurre au quart de sa valeur, et on subventionne la consommation de lait... par les veaux. On a créé ainsi une nouvelle structure de production de veaux ; elle facilite l'usage de pratiques qui, décrites parfois de façon exagérée, inquiètent l'opinion publique et se retournent contre le producteur. Cela coûte 29 Mds de F. En attendant, le prix du lait en France a baissé de 9 % en francs constants depuis 1975. A cette situation déplorable, on veut mettre fin par l'accroissement de la taxe de coresponsabilité, que paient, non pas les responsables de ce gâchis, mais les agriculteurs !

Ainsi, désormais, la politique agricole commune tend à se limiter :

— à un problème monétaire, les gouvernements espérant juguler l'inflation grâce à une pression sur les prix agricoles,

— à un problème budgétaire, à cause de son coût pour les finances communautaires.

La Communauté n'a pu définir une politique à moyen terme ni pour les importations, ni pour les exportations. Son commerce extérieur est géré au jour le jour. Cela ne peut plus continuer ainsi ; un sursaut s'impose.

Dans ce décor, **les agriculteurs** font figure de perpétuels insatisfaits, qui coûtent cher. **L'agriculture** semble crouler sous les excédents.

Or, ceci est faux.

— Le rôle des produits agricoles dans l'inflation est exagéré pour deux raisons. La première, c'est que les prix agricoles s'accroissent nettement moins vite que l'ensemble des prix à la consommation. Pendant le septennat, les prix agricoles se sont accrus, nous l'avons dit, de 59 % ; l'indice général des prix de détail, lui, a augmenté de 110 %. La deuxième raison, c'est qu'avec l'urbanisation croissante, la spécialisation des régions, l'intervention des industries agro-alimentaires, le produit agricole intervient de moins en moins dans le prix du produit alimentaire. Il ne représente actuellement, en moyenne, que 50 % du prix payé par le consommateur. Mais si l'on enlève du prix de détail non seulement le coût de la transformation et de la distribution mais aussi le coût des fournitures à l'agriculture, il ne reste vraiment à l'agriculteur que 20 à 30 % de la somme que dépense le consommateur pour se nourrir. L'exemple du prix du pain est révélateur. Pour la campagne 1981, la Commission de la C.E.E. propose un relèvement des prix agricoles de 8 % en moyenne. Elle a calculé que les prix des produits alimentaires ne seraient accrus que de 2,5 % contre une hausse générale des prix de 9,8 % en Europe.

— La politique agricole commune coûte 1,5 % du produit national brut des 9 Etats-membres. Les Etats-Unis dépensent autant pour leur politique agricole ; le Japon, champion du libre échange et de « l'efficacité », lui consacre 5 %.

La vérité est qu'on ne gère pas une agriculture qui nourrit plusieurs centaines de millions d'hommes, comme une entreprise ordinaire, si vaste soit-elle. Si, au nom de la rentabilité, la C.E.E. devait acheter seulement 13 % de son beurre sur le marché mondial, elle assècherait toutes les disponibilités de ce produit, les prix flamberaient, et les libéraux inguérissables cesseraient d'invoquer la magie des cours mondiaux.

**Le prix que l'Europe paye pour développer sa sécurité alimentaire n'est certainement pas trop élevé. Il représente en moyenne 20 F par mois et par consommateur. Mais les Socialistes pensent que l'on pourrait faire plus et mieux avec les mêmes sommes.**

— Enfin, pour ce qui est des excédents, rappelons que l'Europe est globalement déficitaire en produits agricoles. Si l'on exclut les produits tropicaux (café, cacao), elle importe 100 milliards de plus qu'elle n'exporte. Pour équilibrer ce bilan, il lui faudrait 10 millions d'Ha de plus. Comment, dans ces conditions, peut-on parler d'agriculture pléthorique, d'agriculteurs trop nombreux, et de montagnes d'excédents ?

Nous avons dit, précédemment, que l'inégale organisation des marchés avait contribué à créer, ici des excédents et là des déficits. Mais cette difficulté a été accrue par des décisions politiques. Par exemple, on laisse entrer sans protection notable 90 000 tonnes de beurre néo-zélandais, alors que nous devons brader du beurre excédentaire. Cette facilité, ajoutée à la capitulation française pour le marché du mouton, fait que la C.E.E. aide l'agriculture néo-zélandaise, la plus prospère du Monde. En outre, la différence du traitement entre les produits désavantage certaines régions : l'agriculture méridionale de la France et de l'Italie, qui emploie 30 % des agriculteurs de la C.E.E., ne reçoit que 6 % de l'aide du FEOGA, la plupart de ces produits ne bénéficiant ni du prix ni de débouchés garantis.

Au niveau de la C.E.E., qui est le seul espace au sein duquel l'agriculture française puisse se développer, il y a donc beaucoup mieux à faire, même avec les ressources disponibles : tel est l'objet des propositions socialistes françaises au Parlement européen. Nous en parlons plus loin, avec les voies et moyens de notre politique agricole.

## Les perspectives

L'actuel Président de la République avait annoncé à Vassy, en 1977, un nouvel élan de l'agriculture française. A sa demande, une Loi d'orientation a été laborieusement élaborée, en trois ans, par le Gouvernement et votée sans enthousiasme par le Parlement. A la même époque, le rapport du VIII[e] Plan a exprimé des recommandations détaillées sur la politique agricole.

Ces deux documents ouvrent-ils une nouvelle voie pour les agriculteurs français, à partir du constat de l'échec de la dernière décennie ?

Il n'en est rien. Malgré certaines intentions affichées, qui laissent sceptiques, l'un comme l'autre prônent une agriculture « concurrentielle » et compétitive. L'application de ces recommandations accentuera donc les conséquences néfastes, que subiront les agriculteurs.

Par exemple, dans le rapport « Agriculture et Industries agro-alimentaires » du VIII[e] Plan, le bilan du passé ne concerne que les aspects économiques, au premier rang desquels les exportations : les deux objectifs assignés pour les années 1981-1985 sont relatifs à la conquête de marchés et à l'aide alimentaire. Les agriculteurs n'apparaissent que comme les moyens de cette politique : on veut diminuer leur « coût » par le « ralentissement dans la progression des dépenses sociales », y compris les « dépenses de santé », et par une meilleurs « maîtrise » des dépenses de bonification du taux d'intérêt des emprunts. La Loi d'orientation consacre le désengagement de l'Etat dans l'organisation des marchés, par l'organisation des « interprofessions » : les producteurs faibles et isolés discuteront avec les puissantes firmes agro-alimentaires : c'est la liberté du renard dans le poulailler. Le Président du C.N.J.A. s'en inquiète « à trop vouloir considérer les aspects purement économiques des problèmes sans vouloir en retenir les aspects humains, on court à la catastrophe ».

On retrouve là le même choix : l'agriculture, avant les agriculteurs. Ce n'est pas celui des Socialistes.

# *Les objectifs d'une politique agricole socialiste*

## 1 — Ils concernent d'abord les hommes.

**Nourrir les hommes,** c'est la première fonction de l'agriculture.

— **Bien entendu, les Français, les Européens, et nos clients habituels.** Pour eux, les premières exigences sont celles de la qualité et de la sécurité. Une politique de qualité doit concerner les aspects gustatifs, hygiéniques et diététiques, le paiement à la qualité doit être généralisé avec une application impartiale de cette qualité ; mais elle doit s'accompagner d'une politique de la consommation, pour éviter l'abus de certains produits que favorise la publicité : il ne faut pas que les maladies par pénurie soient remplacées par les maladies par excès. La sécurité des approvisionnements implique un développement des possibilités de stockage, et surtout un équilibre entre les productions qui mette fin à la situation vulnérable que nous connaissons pour les protéines, les huiles, le bois...

— **Mais aussi nourrir les autres,** ceux qui ont faim et qui sont nombreux dans les pays en voie de développement. Peut-on penser qu'il soit raisonnable de laisser souffrir de la faim des centaines de millions d'hommes, qui approcheront le milliard dans 20 ou 30 ans ? Il ne peut être question de leur assurer perpétuellement une rente alimentaire ; il faut les aider à sortir de leur sous-développement et à produire eux-mêmes leur nourriture. Par exemple en

contribuant à leur alimentation pendant cette période transitoire. Cette aide alimentaire — arme de la paix — que préconisent les Socialistes se situe aux antipodes de l'arme de la faim utilisée par d'autres, et qui n'est d'ailleurs efficace qu'auprès des plus faibles. Elle pose, c'est évident, un problème de financement. Ce n'est pas aux agriculteurs de l'assumer, car c'est une œuvre de solidarité humaine mais aussi de sagesse. Son coût serait d'ailleurs modeste à côté des dépenses d'armement.

**Améliorer les conditions de vie des agriculteurs**

En réduisant les inégalités entre productions et régions, en permettant un accès égal pour tous aux sources d'information technique et économique, et surtout, en assurant aux travailleurs agricoles un revenu comparable à celui des autres travailleurs, grâce à des actions sur :

— Les prix agricoles,
— les charges et le financement de l'exploitation,
— la fiscalité,
— les cotisations et les prestations sociales,
— l'indemnisation des calamités agricoles.

**En freinant immédiatement, puis en arrêtant l'exode rural.** Il n'y aura pas trop, globalement, d'une population rurale importante pour répondre aux besoins des hommes, avec des horaires de travail raisonnables que ne connaissent pas beaucoup d'agriculteurs et surtout d'éleveurs. La notion de parité vaut aussi pour le temps de travail. L'époque est passée où l'exode rural alimentait l'expansion industrielle. Désormais, un agriculteur de moins, c'est un chômeur de plus. Selon une étude du C.N.A.S.E.A. de 1985 à 1990, il n'y aurait plus que 8 000 jeunes qui pourraient s'installer chaque année.

Il faut qu'un effort prioritaire soit accompli pour compenser la coupable indifférence du septennat. Toutes les voies doivent être utilisées pour y parvenir ; on peut par exemple, proposer un prêt important d'installation, sans intérêt, mais indexé, qui serait remboursable lors de la cessation d'activité.

**En dotant d'un statut la pluri-activité**

Que des agriculteurs ne puissent pas vivre de leur métier est en soi un constat d'échec de la politique agricole actuelle. Mais cette pluri-activité concerne des milliers d'hommes et de femmes. Dans certaines régions, elle joue un rôle important; c'est une réalité.

Les socialistes veulent un statut pour les pluri-actifs qui les reconnaisse comme tels et qui les protège comme les autres travailleurs. Mais cette forme d'activité doit compter des limites : elle ne doit pas être permise à ceux qui ont, par ailleurs, des revenus suffisants ; elle ne doit pas être un alibi pour accepter un dépérissement économique de certaines régions.

## 2 — Ils concernent également l'économie.

**Alléger notre dépendance** en énergie et en matières premières. Sans redevenir comme autrefois l'unique fournisseur des hommes, l'agriculture peut assurer l'approvisionnement renouvelé en matières premières telles que le bois (appelé à se substituer au béton, au métal, et aux matières premières de l'industrie chimique) ; elle peut réduire sa consommation d'énergie (engrais) ; elle peut même, en mieux utilisant la biomasse de ses sous-produits, produire de l'énergie (bois de chauffage, paille, fermentation du fumier et autres sous-produits).

**Améliorer l'équilibre de notre balance commerciale.** On y parviendra, non seulement en exportant, comme on le dit actuellement, mais surtout par la reconquête du marché intérieur, qu'on a laissé trop facilement être colonisé. Cette politique apporte la sécurité, à la fois aux consommateurs et aux producteurs. On retrouve ici la nécessité d'une production agricole équilibrée, qui ne soit pas fondée sur un petit nombre de produits, mais qui repose en revanche sur une grande diversité de productions, correspondant aux possibilités agronomiques et aux besoins du marché. En particulier, une grande politique de semences devra être lancée : une industrie des semences prospère, affranchie des sociétés multinationales qui tendent actuellement à s'en emparer ne sacrifiant pas l'avenir génétique aux profits immédiats, permettrait à la fois d'offrir des emplois agricoles, d'obtenir notre indépendance génétique, et d'employer le savoir-faire de nos agriculteurs. Or les variétés végétales d'origine étrangère qui représentaient seulement 51 % de nos emblavements en 1977, ne représentent plus que 48 % en 1980. Nous avons pourtant un « Monsieur Semences », comme nous avions, il est vrai un « Monsieur Porc » qui n'a pas empêché les importations de porcs de s'élever à 3 milliards de francs en 1980.

Cette politique est différente de celle qui encourage ou accepte la division internationale des productions agricoles qui comporte des risques de dépendance économique et même politique ; le négoce international y trouve de confortables satisfactions, ce qui explique les pressions auxquelles sont soumis les négociateurs de la C.E.E. et du G.A.T.T. Les départements d'outre-mer offrent un exemple caractéristique de ce libre échangisme sauvage : ils importent une partie importante de ce qu'ils consomment (blé, légumes, viandes et laitages) ; ils exportent une part importante de ce qu'ils produisent (sucre, bananes) ; le commerce de ce va et vient de marchandises est florissant ; le négoce domine les consommateurs locaux et les producteurs. Ces derniers sont les plus maltraités des agriculteurs français.

## 3 — Ils concernent enfin la **revitalisation de l'espace rural.**

**Redonner vie au monde rural,** en rétablissant d'abord les services publics dont, inexorablement, on le dépouille depuis deux décennies : les écoles, les bureaux de postes, les gares de chemin de fer, constituent des bases néces-

saires à la vie rurale. Leur rentabilité ne se calcule pas au jour le jour, surtout quand on constate qu'un rural qui part à la ville devient un chômeur et coûte près de 60 000 F par an (100 milliards de francs au total pour 1,7 millions de chômeurs). Avec de telles infrastructures maintenues et développées, avec la restauration de l'artisanat et du commerce ruraux, avec des logements multipliés dans les campagnes, avec des incitations financières raisonnées, on peut développer, dans des zones rurales, de petites et moyennes industries, notamment des industries alimentaires et forestières. Enfin on doit relancer la vie culturelle et les relations sociales, qui sont étouffées par l'attraction des villes, le développement d'une télévision centralisée, et qui créent chez le rural un sentiment de solitude.

Certaines régions nécessitent un effort conjoint particulièrement vigoureux en faveur du monde rural et de l'agriculture : en particulier, les régions dont les conditions naturelles se prêtent mal au modèle d'agriculture tel qu'il a été développé, et notamment les régions montagneuses. C'est en leur rendant la prospérité agricole qu'on pourra encourager un tourisme raisonnable qui n'altère, ni leur paysage, ni leur vie propre. C'est ainsi que les Socialistes comprennent l'aménagement du territoire rural, qu'ils ne veulent pas voir vidé de ses « paysans », pour y installer des hordes d'estivants parqués dans des villages-vacances aussi artificiels que le béton des grandes cités.

Naturellement, cette action devra se concevoir et se réaliser avec les représentants élus des collectivités locales dotés de réels pouvoirs : Commune, Conseil Général, Conseil Régional, et non sous la tutelle d'une administration lointaine. Malgré des tutelles insupportables, les Conseils Généraux et les Conseils Régionaux présidés par les Socialistes, sont aussi l'exemple des actions décentralisées en faveur des agriculteurs.

**Conjuguer le souci écologique avec l'efficacité économique** de l'agriculture. C'est une œuvre de longue haleine, où la Recherche agronomique doit jouer un rôle primordial. Elle devra définir de nouvelles techniques, moins agressives pour les sols, les eaux, la faune et la flore sauvages, la qualité de nos aliments, et surtout moins coûteuses en consommations intermédiaires : leurs prix élevés permettent de pouvoir proposer des techniques de substitution qui ne soient pas économiquement utopistes, comme elles l'étaient au temps où l'énergie et les matières premières étaient bon marché. Un simple exemple pour illustrer notre pensée : un effort prioritaire sur la sélection des légumineuses (fourrages et graines) qui rapprocherait leur productivité de celle des céréales, permettrait de retrouver les deux millions d'hectares abandonnés par ces cultures depuis 20 ans. Ceci permettrait d'économiser des engrais azotés devenus inutiles, d'économiser ainsi environ 1 million de tonnes de pétrole nécessaire à leur fabrication, de protéger les nappes phréatiques et de produire davantage de protéines, dont le marché doit être réorganisé.

Dans cette voie, la forêt doit jouer un rôle important, puisque par excellence elle remplit plusieurs fonctions : elle produit du bois, elle permet de créer des emplois (1 emploi pour 100 Ha de forêt bien gérés) ; elle contribue à protéger les sols, à abriter une faune et une flore encore sauvages et constitue un lieu de détente ouvert à tous. Les Socialistes, qui ont créé le Fonds Forestier National après la Libération, ont l'ambition d'une grande politique forestière, qui passe par la restructuration des services publics forestiers actuellement morcelés.

Fondation Jean-Jaurès

# *Les voies et les moyens*

## 1 — Le foncier

Les agriculteurs supportent avec peine les charges liées à l'acquisition des terres, qui se renouvellent à chaque génération. Pour les « soulager » on vient, maintenant, leur proposer l'appropriation de la terre par les banques. Cette « solution » est pire que le mal. Les Socialistes la rejettent. Ils proposent que des Offices Fonciers, prennent la suite des SAFER, en disposant de nouvelles capacités juridiques, en bénéficiant de possibilités financières accrues et en fonctionnant sur des bases plus démocratiques.

Gérés par les représentants des exploitants, des salariés agricoles et des collectivités locales, fonctionnant à un échelon moins lointain que le chef-lieu du département, ils assumeront, notamment, les fonctions suivantes :

— Ils se substitueront aux actuelles commissions des cumuls et des structures et interviendront dans les locations. Ils redonneront ainsi une efficacité nouvelle à la législation qui sera modernisée : la réglementation des cumuls sera renforcée ; la sécurité des exploitants sera garantie par la généralisation du statut du fermage et du métayage que fit voter Tanguy-Prigent après la Libération.

— Ils disposeront d'un droit de préemption permanent lors de toute vente. Ils pourront soit revendre, soit louer les terres ainsi acquises aux agriculteurs qui en ont besoin, qu'ils soient en place ou qu'ils s'installent. Cette facilité s'étendra pour les baux de carrière aux successeurs et au conjoint. Cette possibilité nouvelle de louer est importante car elle délivre les agriculteurs qui le souhaitent de la charge des terres en leur garantissant la sécurité.

Le financement des Offices Fonciers sera assuré par l'émission d'obligations qui pourront être souscrites par des particuliers, des collectivités locales et des organisations professionnelles agricoles. L'Etat y participera, au même titre qu'il encourage l'acquisition de terres par les particuliers au moyen de la bonification de taux d'intérêts.

Tel est l'essentiel du projet socialiste relatif au problème foncier. Il donnera la sécurité aux fermiers et allègera les charges foncières de ceux qui, dans les régions de faire-valoir direct, ne veulent ou ne peuvent plus les supporter. Pourquoi certains hurlent-ils à la limitation du droit de propriété, alors qu'il n'est nulle part mis en cause si ce n'est par les SCPI de la nouvelle loi d'orientation agricole ? Est-ce parce que les spéculations et les « combines » seront jugulées ?

## 2 — Les marchés

Avec le problème foncier, les prix et les débouchés sont les grands soucis des agriculteurs. Nous n'ignorons pas que dans ce domaine, contrairement à d'autres, les principales décisions sont prises par la C.E.E. Nous indiquons donc dans quel sens les représentants du gouvernement socialiste se battront à Bruxellles.

La politique socialiste comporte en effet les dispositions suivantes :

a) Définition de prix de base garantis, s'appliquant aux différentes productions. **Ces prix sont calculés d'après le coût de production dans des conditions normales**. Le respect de ces prix est assuré par les Offices, gérés par les agriculteurs, les salariés, les consommateurs, les transformateurs et les pouvoirs publics.

b) Ces prix de base seront modulés :

— en fonction de l'inflation et du volume de la production annuelle,

— par **le système des quantum,** qui assurera le prix garanti pour un volume donné par exploitant ou associé d'exploitation ; un prix dégressif sera appliqué aux autres tranches, qui ont été obtenues à moindres frais et qui devront être exportées généralement à des cours inférieurs. Il ne freine en rien la production ; il limite simplement les profits excessifs de certains,

— pour les productions déficitaires, ils seront complétés au moyen de prix incitatifs, destinés à couvrir les difficultés et les risques que comportent les nouvelles productions (ce que l'on avait naguère pour le maïs et le riz), et différenciés, selon les quantités livrées.

Ce système des quantum est critiqué par les « libéraux », par les gros producteurs et leurs porte-parole. Le mécanisme en a été défiguré et calomnié. Ils le confondent volontairement avec le système des **quotas**, qui garantit un prix à un contingent, attribué sur des bases forfaitaires (pays, région, usine, exploitation) et qui bloque ainsi les situations acquises.

Il est également différent du système de corresponsabilité, qui choque par son nom (où sont les responsables ?), et qui distribue prix « garanti » pour tous, pour les petits producteurs comme pour les gros. C'est pourquoi ceux-ci le préfèrent.

D'ailleurs, les agriculteurs français ont connu le système des quantums pour les céréales. Il avait été institué en 1936, quand le Ministre socialiste de l'Agriculture, G. Monnet, avait créé l'Office du Blé, malgré l'opposition de l'Association Générale des Producteurs de Blé, qui fit durer l'examen de la loi devant le Sénat pendant six semaines. On parlait déjà d'étatisme, de « caporalisation » de l'agriculture : le prix de base du blé, qui était de 70 F en 1935, passa à 140 F pour la récolte de 1936, et la régularisation des ventes fut facilitée par les capacités de stockage qui, en deux ans, passèrent de 4 à 20 millions de quintaux.

Cet Office a démontré son efficacité. Son exemple a inspiré, au plan européen le « Règlement » des céréales qui est considéré comme le plus avancé. Il n'a aucun rapport avec les pseudo-offices récemment créés, que sont l'ONIBEV (viande) et l'ONIVIT (vin). A partir de cette expérience et de la nécessité d'organiser les marchés, les Socialistes veulent étendre ce système à la plupart des productions, avec des modalités propres naturellement à chaque produit, dans le cadre d'une organisation européenne.

D'ailleurs, un certain nombre d'hommes politiques et de responsables agricoles français et européens, reconnaissent la nécessité de prix dégressifs pour certains produits, mais seuls les Socialistes veulent que le volume de production bénéficiant du prix de base garanti soit le **même pour tous les exploitants** qu'il ne soit pas proportionnel à la production ou qu'il ne soit pas forfaitaire, ce qui signifierait arbitraire.

## 3 — La protection sociale, les conditions de travail

a) **La protection sociale** doit être la même pour les agriculteurs que pour les autres. Des progrès notables ont été accomplis, mais la parité n'est pas acquise, puisque seules les prestations familiales sont égales à celles du régime général.

Que ce soient les malades, les retraités, ou l'exploitant « en faillite », les mêmes garanties doivent être accordées que pour les autres Français. La retraite ne sera pas inférieure à 80 % du SMIC et pourra être prise à 60 ans. Par ailleurs, au cas où, par suite de difficultés économiques, l'agriculteur ne peut plus faire face à ses échéances, des dispositions légales, inspirées de la législation sur la faillite, le protégeront. Elles permettront d'éviter la conséquence la plus dramatique de cette situation, c'est-à-dire la vente de son outil de travail, particulièrement, de la terre. Dans cette circonstance, il bénéficiera pendant un an au moins, d'une protection sociale.

Parallèlement, les cotisations ne sauraient être basées sur le revenu cadastral, qui n'a pas grand rapport avec le revenu réel. Il faudra procéder à un réaménagement.

b) **Les aides familiaux et les agricultrices,** qui participent à la vie de l'exploitation pour le meilleur et pour le pire, ne sont pas encore, matériellement et juridiquement, des associés à part entière. Les aides familiaux, qui représentent 1 actif agricole sur 5, et dont le labeur et la qualification permettent souvent à l'exploitation de survivre, ont droit, comme tout salarié, à un salaire correspondant au travail fourni, et non pas seulement au 2/3 du SMIC. Si ce salaire n'est pas versé en totalité, il doit s'imputer sur le patrimoine, actualisé et capitalisé, lors de la succession.

Les agricultrices n'apparaissent, juridiquement, que comme « aides familiaux », et, en gestion, que comme des « demi-portions » (1/2 U.T.H.). En cas de décès ou d'invalidité de l'exploitant, le maintien du bail n'est pas assuré. Pourtant, leur travail, leurs responsabilités, en font des associées à part entière, ce qui justifie les mêmes droits, juridiques, sociaux et matériels, que le chef d'exploitation. C'est le même problème pour les petits commerçants et les artisans. Pour les uns comme pour les autres, les Socialistes veulent le même traitement équitable. Le statut associatif doit leur reconnaître une pleine responsabilité, dans la gestion, dans l'exploitation, comme dans les activités syndicales et mutualistes.

c) **Les salariés d'exploitation**

La parité leur est aussi nécessaire que pour les autres actifs agricoles. Elle signifie :

— l'harmonisation des salaires, du temps de travail, des possibilités de formation, par rapport aux autres salariés,

— l'égalité des droits sociaux et l'application intégrale du code du travail, avec des modalités particulières étant donné leur isolement.

Bien que considérant la petite et moyenne exploitation agricole comme la base de l'agriculture, les Socialistes n'ignorent pas que l'agriculture avec salariés existe, et qu'elle est même nécessaire dans certains cas. Mais cette structure n'est acceptable que si les salariés sont des actifs à part entière, comme ils doivent l'être dans les autres branches de l'activité nationale : ils doivent bénéficier des conditions matérielles et de la considération que justifient leur travail et leur qualification.

## 4 — La fiscalité, le financement, la protection contre les calamités

a) **La fiscalité** des exploitations agricoles est injuste et justifie les nombreuses critiques qui sont formulées à son égard.

Dans la mesure où le revenu des agriculteurs sera à parité avec le revenu des autres catégories, la fiscalité agricole doit être réformée. Elle doit distinguer le revenu de l'exploitation du revenu du ménage. Elle ne doit plus être basée sur le revenu cadastral, mais sur le revenu réel.

C'est une réforme très importante et délicate à mettre en œuvre. Immédiatement, les nouvelles dispositions ne toucheront, comme actuellement, que les exploitations ayant un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 F par an. En attendant le forfait individualisé sera généralisé sur la base d'une comptabilité TVA.

b) **Le financement des investissements**

Le développement des exploitations nécessite des capitaux de plus en plus importants ; face à ce besoin, le montant des prêts bonifiés a diminué en valeur réelle, malgré les promesses électorales de 1974. Il conviendra de les mettre davantage à la disposition de ceux qui en ont le plus besoin, mais il est souhaitable de ne pas accroître excessivement le besoin en investissements, car les dettes constituent un des grands problèmes de l'agriculture actuelle.

On conciliera ces deux soucis en utilisant essentiellement trois voies :

— **Une évolution des techniques agricoles,** faisant appel désormais moins aux investissements et moins aux consommations intermédiaires, et davantage à des processus biologiques bien maîtrisés. Par exemple, on utilisera moins la déshydratation du lait et des fourrages ; les bâtiments d'élevage seront moins raffinés et abriteront des animaux moins délicats. La Recherche agronomique doit remporter, dans cette voie, les mêmes succès qu'elle a remportés dans la voie « productiviste ».

— **un accroissement des investissements collectifs,** dont la conception devra être plus raisonnable que parfois. Pendant le septenat, leur proportion dans le budget de l'agriculture est passée de 16,5 à 12,4 %. Or, le drainage et l'irrigation par exemple, devraient permettre l'accroissement de production dans de nombreuses régions, et de façon économique. La restructuration foncière, faisant appel aux échanges amiables comme au remembrement, facilite la tâche des agriculteurs ; elle ne comporte pas de risques pour l'environnement si elle est correctement conçue. Si les services publics sont mieux dotés, si les techniques modernes sont bien utilisées, la prophylaxie animale et la protection des végétaux doivent éviter les pertes de production et faciliter les ventes.

— **Une meilleure répartition des aides et des prêts.** Les Socialistes veulent que aides et prêts soient attribués globalement par exploitation, ce qui conduirait l'agriculteur à choisir les investissements qui conviennent le mieux à sa situation, au lieu de s'adresser successivement à différents guichets, chaque fois que s'offrent des possibilités financières. Ils veulent qu'au lieu de fixer, pour les prêts, des **planchers,** qui écartent les opérations

modestes mais parfois intelligentes, on fixe des **plafonds** par exploitations, pour éviter l'endettement excessif et pour mieux répartir les disponibilités ; car actuellement 50 % des prêts bénéficient à seulement 15 % des exploitations.

Ils veulent enfin favoriser l'utilisation du matériel à plusieurs, ce qui permet d'alléger la charge en capital par exploitation, sans être contraint au travail à l'entreprise qui, pour intéressant qu'il soit parfois, est souvent onéreux. Déjà, 30 % des moissonneuses-batteuses sont ainsi utilisées et d'innombrables chantiers de travail en commun s'organisent spontanément. Ceci montre bien que ce n'est pas une voie utopique.

Le Crédit Agricole Mutuel sera, naturellement, l'acteur privilégié de ce financement, mais son caractère mutualiste sera restauré, et une meilleure rotation des agriculteurs aux fonctions d'administrateur des caisses locales et régionales sera encouragée.

c — **Les calamités**

Comme les hommes se protègent contre la maladie, les agriculteurs doivent être protégés contre les fléaux naturels qui frappent l'agriculture. Bien entendu, il faut d'abord les prévenir par des équipements adaptés (irrigation) ou par des techniques et des systèmes de production qui puissent réduire leur ampleur. Mais quand le mal arrive, il faut que ses incidences soient compensées par le réseau d'assurances générales mutuelles, où la collectivité publique complète les cotisations demandées aux producteurs.

## 5 — Les coopératives et les industries

a) **Les coopératives agricoles :**

Créées pour défendre les débouchés et les prix, les coopératives, pour survivre, sont parfois obligées de jouer le même jeu que les firmes privées : se concentrer, peser sur le prix des produits fournis par leurs adhérents, tenter de s'approvisionner à l'importation, comprimer les salaires de leurs employés et, ce qui est plus grave, s'éloigner de la « base » et adopter des modes de décision de plus en plus technocratiques. Les Socialistes les aideront à desserrer ces contraintes car ils considèrent que, sans détenir le monopole de la transformation des produits agricoles, les coopératives doivent y jouer un rôle privilégié, qu'elles doivent rester une des bases de la vie collective des agriculteurs, et pour cela que :

— les producteurs doivent être réellement associés aux grandes décisions,

— tous les producteurs doivent avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs, quelle que soit leur importance économique,

— les salariés de la coopérative doivent être particulièrement associés à la marche de l'entreprise, et matériellement, recevoir au moins la même rémunération que dans les autres branches industriellles,

— l'Etat devra leur accorder des facilités particulières, liées à leurs obligations et à leur mission.

D'ailleurs, le mouvement coopératif ne doit pas se limiter aux opérations de transformation ou d'approvisionnement. Il doit pouvoir jouer un rôle croissant dans la production elle-même, pour donner aux petites et moyennes exploitations les mêmes facilités que celles dont disposent les grandes exploitations : à ce titre, le développement des C.U.M.A., des banques de travail et des mutuelles de production, sera favorisé.

b) **Les industries agricoles et alimentaires**

Elles traitent une partie croissante des produits agricoles, qui approche des 2/3. Leur rôle est donc important pour les agriculteurs comme pour les consommateurs.

D'une façon générale, les Socialistes, s'ils reconnaissent l'utilité de la plupart des transformations qu'elles font subir aux produits agricoles, ne s'extasient pas devant certaines « valeurs ajoutées », qui alourdissent inutilement le coût de certains aliments, vers lesquels une publicité excessive oriente les consommateurs, surtout les plus jeunes.

Elles comportent des entreprises multinationales gigantesques (Nestlé, Unilever, Générale Occidentale), avec toute leur puissance et leur pouvoir de domination. Les Socialistes ont à leur égard la même position que pour les autres entreprises industrielles de ce type ; ils ne sauraient tolérer une répartition internationale du travail conforme à ces seuls intérêts privés et pourraient, dans certains cas, aller jusqu'à la nationalisation.

Elles comportent également des petites et moyennes entreprises, qui sont encore majoritaires, mais qui sont en butte à ces grands groupes internationaux. Ces entreprises doivent être protégées de cette mainmise, par des facilités financières accrues et par le développement de vrais Centres Techniques, qui mettront à leur disposition des capacités d'innovation, monopole actuellement des très grandes entreprises.

Mais d'une façon générale, le secteur alimentaire est dominé par le secteur, très concentré, de la distribution, qui le contraint à des prix et des conditions de paiement draconiens. Il n'est pas surprenant que, dans ces conditions, les industries agro-alimentaires répercutent ces difficultés sur le secteur agricole. La politique socialiste à l'égard des grands groupes de distribution permettra de desserrer cette étreinte.

c — **Les industries d'amont**

La carence des industries qui approvisionnent les industries agricoles et l'agriculture en matériel est flagrante. Pour le seul machinisme agricole, l'industrie française ne fournit que 67 % du marché intérieur. Par exemple, la France, qui est le plus gros producteur de lait d'Europe et le 3e du Monde, doit utiliser du matériel de laiterie et des machines à traire d'origine étrangère, dont certaines sont fabriquées en France sous licence.

Il y a là un vaste secteur dont le marché intérieur doit être conquis. Cette ambition figure en bonne place dans la politique industrielle du Parti Socialiste.

Certaines industries qui approvisionnent l'agriculture, et parmi les plus importantes, sont financées par des capitaux d'Etat (engrais, aliments du bétail). Elles devraient jouer un rôle particulier dans le développement d'une agriculture nouvelle, et non se borner à dégager des bénéfices : par exemple, elles doivent être mises à contribution dans la politique des protéines (utilisation du tourteau de colza, des fèveroles, de l'urée, du blé, au lieu de copier servilement le modèle maïs-soja). Elles recevront des directives dans ce sens.

## 6 — La formation et la recherche

La nouvelle agriculture à laquelle aspirent les Socialistes implique que les agriculteurs aient une bonne formation générale et technique, leur permettant d'assimiler les nouvelles techniques dont les informeront les agents de vulgarisation plus nombreux, eux-mêmes bien documentés sur les résultats d'une Recherche agronomique plus puissante et bien orientée.

a) **L'enseignement agricole,** comme tous les autres secteurs de l'enseignement auquel il sera rattaché, doit donner d'abord des connaissances générales solides ; elles permettront aux agriculteurs de mieux maîtriser les informations techniques, qui évoluent, au lieu de les obliger à les appliquer, sans toujours en comprendre les bases, et les limites. Trop peu d'agriculteurs actuels ont bénéficié de cette formation et se retrouvent ainsi désarmés devant la variété des donneurs de conseils, plus ou moins désintéressés. C'est un vaste effort de redressement qui devra être accompli pour donner à l'enseignement public les moyens et les structures adaptés à sa mission et pour lui rendre la considération qu'il mérite.

L'enseignement agricole privé joue actuellement un rôle important en agriculture, puisqu'il scolarise plus de 50 % des élèves. Les Socialistes ne nient pas cette réalité ; ils sont favorables à un rapprochement avec l'enseignement public, et à une unification à terme, progressive et négociée entre toutes les parties prenantes.

Les structures des établissements d'enseignement supérieur seront décloisonnées, d'abord en mettant fin à l'absurde discrimination entre les différentes écoles supérieures d'agronomie, et en créant les liaisons nécessaires entre l'enseignement agroéconomique et l'enseignement vétérinaire.

b) **Le développement agricole** verra ses moyens accrus : les agriculteurs français disposent de 2 fois moins de conseillers que les agriculteurs néerlandais.

Ces conseillers auront eux-mêmes plus de facilités (stages, documentation, sessions de recyclage) pour être au courant des innovations techniques et économiques. L'enseignement agricole, avec ses maîtres et les domaines des écoles, sera étroitement associé à cette action.

Enfin, l'orientation de leurs conseils devra prendre davantage en compte les besoins des différentes situations et ne pas se référer à un modèle unique. Ils devront être les collaborateurs des exploitants, auxquels ils donneront les informations leur permettant de prendre eux-mêmes les décisions.

c) **La recherche agronomique**

Est-il nécessaire de rappeler que c'est un Ministre socialiste qui a créé l'I.N.R.A., qui est devenu une des institutions de recherche agricoles les plus appréciées dans le Monde ? Mais si les progrès de l'agriculture française lui doivent beaucoup (maïs, productivité laitière, nouveau colza) il faut souligner :

— qu'un effort de recherche est inefficace si la situation économique ne favorise pas l'évolution des techniques et des productions : les nouvelles variétés de maïs de l'I.N.R.A. n'ont pris de l'importance que grâce à des prix nettement incitatifs ;

— que les moyens de la recherche agronomique se sont singulièrement dégradés depuis 12 ans. Par exemple, la dotation de chaque chercheur, exprimée en francs constants, a diminué de 50 % en 13 ans. En 1981, en dépit de communiqués triomphants l'accroissement des moyens est inférieur à 5 %.

Il convient donc de redonner de la puissance à cet outil, au lieu de lui appliquer des réformes technocratiques. Les Socialistes proposent de lui faire jouer tout son rôle dans la mise au point des techniques nécessaires à l'agriculture nouvelle, en doublant les moyens en 5 ans, et en simplifiant le financement d'Etat.

Mais la recherche n'est pas neutre. Il faut donc infléchir son orientation et la rendre plus conforme à sa fonction de service public : sans négliger les secteurs où l'amélioration des techniques procure des avantages économiques évidents (céréales, bovins), il faut qu'une large fraction des nouveaux efforts concerne des productions et des régions où les bénéfices attendus sont d'une nature différente, sauver des exploitations, sauver des régions, en contribuant à leur donner la parité économique et sociale avec les autres.

A ce titre, à côté des recherches sur les productions déficitaires, qu'il faut encore intensifier (protéines, oléagineux, tabac, forêt), il faut que des recherches pluridisciplinaires d'envergure prennent comme thème les problèmes des régions méridionales, des montagnes, des D.O.M...

Enfin, une plus grande attention doit porter sur la qualité des aliments et sur l'environnement que conditionne largement le type d'agriculture pratiquée.

## 7 — La réforme de la Politique Agricole Commune

a) C'est dans le cadre politique et économique de l'Europe que l'agriculture française peut trouver l'espace nécessaire à son épanouissement et à sa prospérité.

L'ouverture du Marché Commun Agricole avait suscité des espérances dont certaines ont été déçues, car la politique agricole européenne a abandonné ses grandes ambitions et s'est sclérosée, comme nous l'avons dit précédemment, pendant que le monde bougeait et que l'agriculture changeait.

E. Pisani et les Socialistes français ont pu déposer des propositions qui font déjà l'objet d'un examen attentif et bienveillant du Parlement Européen. Au terme d'une analyse approfondie de la situation de l'agriculture et de l'alimentation en Europe et dans le Monde dont nous avons repris les grandes lignes au début de cette brochure, ils proposent notamment :

— le retour à l'unité de marché, par la suppression de toutes les entraves, et notamment des montants compensatoires monétaires créés en 1969 à la demande du gouvernement français,

— la mise en place d'organisations de marchés pour l'ensemble des secteurs, et notamment pour les fruits et légumes, le vin, le mouton, qui connaissent une crise grave,

— la généralisation de la préférence communautaire pour les productions européennes, comme pour les produits de substitution (manioc),

— un niveau de prix assurant une juste rémunération des producteurs et garanti par la solidarité financière des Etats-membres,

— la contribution progressive des producteurs aux charges de la régulation des marchés, au delà d'un quantum,

— la mise en œuvre d'une politique d'orientation des productions, l'aménagement des structures, et d'une politique commerciale commune,

— la mise en œuvre d'une politique régionale,

— la mise en œuvre d'une politique commune de la recherche, agronomique et agro-industrielle,

— la participation réelle des producteurs organisés et des consommateurs à la définition et à la conduite de la politique agricole.

b) **L'élargissement de la Communauté**

Les Socialistes pensent que les pays méridionaux, Grèce, Espagne, Portugal, qui viennent d'accéder à la liberté, ont leur place dans notre communauté européenne. Mais ils estiment également que les agriculteurs ne doivent pas faire les frais d'une décision politique, si souhaitable soit-elle.

L'adhésion de la Grande-Bretagne a déjà apporté des perturbations certaines dans la Politique Agricole Commune, et les précautions suffisantes n'ont pas été prises. Nous en supportons aujourd'hui des conséquences sérieuses, notamment dans le marché du beurre et des moutons.

Quand la Grèce demanda son adhésion, les Socialistes demandèrent qu'une série de conditions préalables soient remplies. Elles ne le furent point. Les Socialistes votèrent contre le traité d'adhésion.

Il en est exactement de même pour l'arrivée du Portugal et surtout de l'Espagne, qui comporte des risques pour notre agriculture méridionale, déjà si fragile et si mal aidée. Leur adhésion ne pourra être envisagée qu'après la conclusion d'accords précis, qui évitent de nouveaux traumatismes aux agriculteurs français. Notre revendication intransigeante ne concerne pas une durée de transition ; elle porte sur des réalisations concrètes qui devront être reconnues par l'unanimité du Conseil des Ministres de la Communauté.

Pour les Socialistes, ces préalables sont parmi l'ensemble de leurs propositions de réforme de la Politique Agricole Commune, celles qui sont les plus urgentes et les plus importantes pour les régions méridionales :

— des prix minima,

— des offices par produit qui garantiront le respect des prix minima,

— une politique régionale et industrielle qui assure l'essor économique des régions méridionales.

La tradition agraire des Socialistes est ancienne. Déjà, Jaurès distinguait « les grandes propriétés paysannes, filles du capital, et les petites propriétés, filles du travail ». C'est parce qu'ils se refusent à confondre les intérêts des paysans et l'égoïsme des hobereaux, même modernisés, que les Socialistes ont constamment été calomniés, critiqués et que leurs propositions ont été dénaturées.

Chaque fois qu'ils ont eu l'occasion d'exercer des responsabilités au gouvernement, ils ont apporté au monde paysan des réformes qui font date dans l'histoire de l'agriculture. Ce furent l'Office du Blé, la Loi sur le fermage et le métayage, le Fonds Forestier National, l'Institut National de la Recherche Agronomique, l'indexation des prix agricoles...

Cette énumération démontre à l'évidence le réalisme avec lequel ils ont traduit leur souci de la prospérité et du bonheur des hommes.

La situation actuelle est grave. Les demi-réformes de détail sont impuissantes à y faire face. Il faut une vraie réforme d'ensemble formant un tout logique. Seuls les Socialistes peuvent la mettre en œuvre. Ils ont défini une politique agricole qui vient d'être présentée ici dans ses grands traits. Contrairement à ceux qui prétendent, avec résignation, que la triste politique agricole actuelle est la seule possible, ils en proposent une nouvelle. Appliquée avec résolution et réalisme, elle renversera la tendance et rendra l'espoir aux hommes et aux femmes de la terre.

Edité et diffusé par le Club Socialiste du Livre. Directeur de la publication : Georges Mariel.
Imprimerie E.I.P. Lorient
Achevé d'imprimer le 6 avril 1981

Coll. Fondation Jean-Jaurès

# C.S.L.

- **Éditeur des publications du P.S. (Projet socialiste, brochures...)**
- **Diffuseur de livres intéressant les militants socialistes**
- **Fournisseur des gadgets à l'emblème du Poing et de la Rose,**

## Le Club Socialiste du Livre

**10, rue de Solferino**
**75333 PARIS CEDEX 07**
**Tél. : (1) 550-34-35**

## est à votre disposition



Les Cahiers de Documentation Socialiste - N° 2 - Avril 1981
Prix : **9 F** (port non compris)
Conditions spéciales pour commandes groupées. Renseignements au **C.S.L.**


Coll. Fondation Jean-Jaurès